




La localisation

Vous pouvez vous adresser directement au 4ème étage, au bureau de la secrétaire du service HDJ.



Le transport

 Avec un proche, en voiture particulière

  En véhicule sanitaire léger ou ambulance, en fonction de l'état de santé du patient et sur prescription médicale (+ de 50kms, **s'assurer d'une entente préalable avec la mutuelle pour le transport**)

Pensez à prévenir



En cas d'absence ou de retard, vous devez impérativement contacter la secrétaire au 04 79 26 82 04.

Une équipe pluridisciplinaire

- **Les médecins :**

Dr Christelle BONIN : médecin généraliste gériatre coordonnateur

Dr Elodie PAYRAUD : médecin MPR (Médecine Physique et Réadaptation) - DU Rééducation de la main 2021

- **Le cadre de santé SSR :**

Mme Hélène LEROUGE

Les infirmiers, aides-soignants, et agents de services hospitaliers.

- **La psychologue :**

Du lundi au vendredi sauf le mardi

- **La secrétaire :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- **L'assistante sociale :**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

- **La diététicienne :**

Du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi

- **L'infirmière qualifiée en stomathérapie :**

Tous les lundi et jeudi de 8h40 à 16h10
04 79 26 80 80 - poste 3358

- **Les kinésithérapeutes :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- **L'ergothérapeute :**

Le lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

- **Un intervenant en Activité Physique Adaptée (APA) :**

Pour une prise en charge les lundi et jeudi après-midi selon l'indication médicale.




Service de Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalent*





Hospitalisation De Jour 6 places

Horaires

Du Lundi au Vendredi de 8h15 à 16h30

 Prise en soins le matin ou l'après-midi

 **04 79 26 82 04**

 **04 79 26 84 40**

 **secret.ssr@medipole-de-savoie.fr**

SSR Polyvalent*

HDJ SSR à orientation : membres supérieurs, lymphœdème, gériatrie...



Pour qui ?

Tout patient dont l'état nécessite des soins ou un bilan de réadaptation et de rééducation.

Les critères d'admission

Avoir besoin d'une équipe pluridisciplinaire et d'au moins deux intervenants dont un non trouvé en libéral.

Les patients sont admis après une consultation médicale puis un bilan initial d'évaluation, sur demande du médecin traitant ou d'un médecin spécialiste et sur rendez-vous.

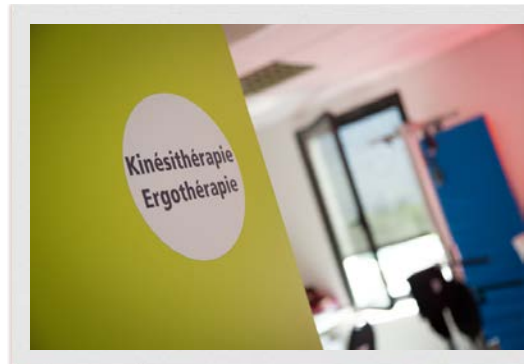
C'est à l'issue de ce bilan que sera définie la prise en charge, en équipe pluridisciplinaire.

Comment ?

Le rythme, la périodicité et la durée de la prise en charge sont définis selon un programme personnalisé : suivi médical et / ou soins infirmiers, rééducation fonctionnelle, ergothérapie, soutien psychologique, aide sociale, suivi diététique.

Un rendez-vous avec la psychologue pourra vous être proposé.

La fin de votre prise en charge sera définie lors du staff hebdomadaire et vous sera signifiée sur votre convocation.



Les moyens

Il s'agit d'un lieu fonctionnel adapté aux objectifs des soins de suite et réadaptation, doté d'un accueil/secrétariat, d'une salle d'accueil, d'une salle de consultation, d'une salle d'ergothérapie, d'une salle de kinésithérapie.

Ⓢ Tout le matériel qui vous est prêté devra être restitué aux équipes.

Pensez à apporter

- Votre carte vitale, carte de mutuelle
- Votre arrêt de travail
- Votre ordonnance
- La lettre de votre médecin traitant ou spécialiste
- Votre carnet diabétique ou de surveillance du traitement anticoagulant
- Vos lunettes et vos prothèses auditives
- Vos aides techniques (*cannes, déambulateur...*)
- Le numéro de téléphone d'une personne à prévenir
- Le numéro de téléphone de votre ambulance ou taxi (*si besoin*)